



Communiqué de presse n^o 1234

Delémont, le 28 août 2025

Assemblée du SAB à Delémont

Le SAB - Groupement suisse pour les régions de montagne - a tenu son assemblée générale le 28 août 2025, à Delémont, dans le canton du Jura. Pour le SAB, les défis actuels sont notamment constitués par les finances fédérales, ainsi que par la menace de démantèlement du service postal universel. Dans son discours, la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider a souligné l'importance des soins médicaux de base pour les régions de montagne et l'espace rural.

L'assemblée générale du SAB se tient chaque année dans une région différente. Cette année, elle a eu lieu à Delémont, dans le canton du Jura. Le conseiller national Pius Kaufmann l'a menée pour la première fois, en tant que président du SAB. Il a souligné l'importance de disposer d'un approvisionnement de base efficace, notamment pour les régions de montagne et rurales.

Ne pas réduire le service postal universel

Le service postal universel comprend notamment la fourniture de services postaux. Le SAB s'est opposé aux projets du Conseil fédéral, visant à réduire le service postal universel. Il est inacceptable que quelque 60'000 ménages ne reçoivent plus quotidiennement leur courrier. De même, il faut continuer à garantir la distribution de journaux, au plus tard à 12h30. Si ces journaux sont acheminés plus tardivement, ils perdent de leur attrait. De plus, un délai de distribution plus long aggraverait la crise à laquelle les médias sont confrontés. En approuvant l'initiative parlementaire Bulliard, le Parlement fédéral a envoyé un signal clair : les médias imprimés locaux et régionaux doivent bénéficier d'un soutien accru, pendant une période transitoire de sept ans. L'adoption de cette initiative parlementaire constitue un succès pour le SAB, qui a présenté cette proposition au Parlement, par l'intermédiaire de son ancienne présidente Christine Bulliard Marbach.

Pas de programme d'économies sur le dos des régions de montagne

Le programme d'allègement budgétaire de la Confédération touche de manière disproportionnée les régions de montagne et les espaces ruraux. Il prévoit notamment la suppression totale des moyens alloués à la politique régionale. La contribution annuelle de 25 millions de francs de la Confédération ne représente pourtant qu'une infime part du budget fédéral. La politique régionale revêt cependant une très grande importance pour les régions concernées. Grâce au cofinancement obligatoire des cantons et des porteurs de projets, chaque franc investi par la Confédération en génère cinq autres. La politique régionale a donc un effet de levier notable et permet de donner des impulsions importantes en faveur des régions de montagne et des espaces ruraux. Elle permet, par exemple, de soutenir financièrement les remontées mécaniques. Les économies prévues dans les domaines du tourisme, des transports, de la qualité du paysage et de la prévention des risques naturels toucheraient également de manière particulièrement forte les régions de montagne et les espaces ruraux. Le SAB s'opposera donc à ces mesures d'économie, dans le cadre des délibérations parlementaires.

Maintenir les soins médicaux de base

La conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider a prononcé un discours lors de l'assemblée générale. Elle a souligné l'importance cruciale de soins médicaux de base efficaces, en particulier dans les régions de montagne et rurales. En tant que cheffe du Département fédéral de l'intérieur (DFI), elle a demandé l'élaboration d'un « agenda des soins médicaux de base ». Cet agenda vise à garantir des soins médicaux de qualité et accessibles à tous. À cette fin, il est notamment prévu de promouvoir des modèles de soins innovants, d'exploiter les possibilités offertes par la numérisation et d'améliorer les conditions de travail, ainsi que sa durée, au sein des professions médicales. D'ici la fin 2025, un rapport sera élaboré à l'intention du Conseil fédéral. Ce rapport devra démontrer le besoin d'agir, des propositions pour des mesures et la répartition des responsabilités. Le SAB participe également à l'élaboration de "l'Agenda des soins médicaux de base" et a pu faire part de ses préoccupations.

Informations complémentaires :

- Pius Kaufmann, président du SAB et conseiller national, Tél. 079 457 29 10
- Thomas Egger, directeur du SAB, Tél. 031 382 10 10